

Livret des compétitions Jeunes et directives d'engagements

Compétitions Estivales 2024

| | |
|--|----|
| Championnat Pré Régional Épreuves Combinées et Marche | 3 |
| Finale Régionale Equip'Athlé U14/U16 | 4 |
| Championnat Pré-Régional Zone Sud Triathlon U16/U14..... | 8 |
| Championnat Pré-Régional LANA Individuel U16 et Triathlon U14..... | 10 |
| Championnat Pré-Régional LANA Individuel U16..... | 12 |
| Inter-Comité U14 | 13 |
| Championnat Régionaux EPREUVES COMBINEES et Marche..... | 14 |
| Championnat Régionaux LANA U16 | 15 |
| Pointes d'Or B..... | 17 |
| QUOTA JURY | 18 |



Tours Printanier Equip'Athlé :

- Tour Printanier Equip'Athlé U14/U16 – 4 Mai 2024 – Hagetmau (40)
- Tour Printanier Equip'Athlé U14 – 4 Mai 2024 – Andernos les Bains (33)
- Tour Printanier Equip'Athlé U14/U16 – 5 Mai 2024 – Limoges pour les départements 86-87-19-23-24
- Tour Printanier Equip'Athlé U14/U16 – 5 Mai 2024 – Saintes pour les départements 79-16-17
- Tour Printanier Equip'Athlé U16 – 5 Mai 2024 – Pessac (33)
- Tour Printanier Equip'Athlé U14/U16 – 5 Mai 2024 – Marmande (47)
- Tour Printanier Equip'Athlé U14/U16 – 11 Mai 2024 – Saint-Jean-de-Luz (64)



Championnat Pré Régional Épreuves Combinées et Marche

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2024

1 - Présentation de l'épreuve :

Championnat régional LANA:

- Heptathlon MIF CAF JUF ESF SEF,
- Octathlon MIM

MIM OCTATHLON comprend huit épreuves et se déroule en deux journées selon l'ordre préconisé par la DTN:

- 1er jour : 100 haies – Poids - Perche - Javelot
- 2ème jour : 100m - Hauteur – Disque - 1000m

MIF HEPTATHLON comprend sept épreuves et se déroule en deux journées selon l'ordre préconisé par la DTN:

- 1er jour : 80 haies - Hauteur – Poids – 100 m
- 2ème jour : Longueur - Javelot - 1000 m

Lieux :

- Zone Sud : Dax (40) – Stade Colette Besson.

2 - Conditions de participation pour les athlètes

- Performances planchers MIF et MIG : 2500 points.
- Date limite d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 15 Mai à 23h59
- Parution de la liste des engagés : Jeudi 16 Mai.

3 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 15 Mai à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 18*).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Finale Régionale Equip'Athlé U14/U16

SAMEDI 25 MAI 2024

Stade R.Gaillard, Niort (79)

Les règlements sont ceux de la CNJ :

Les articles sur les finales régionales et nationales du challenge Equip'Athlé (pages 24 à 30 de la version mise à jour le 31 juillet 2023 du livret CNJ) : [CLIQUEZ-ICI](#)

Un club s'engageant dans un niveau de compétition (N1 ou N2) ne peut basculer dans l'autre niveau en cours de compétition ou de saison. Toutes les équipes d'un même club doivent être engagées dans le même niveau de compétition.

Les clubs Elite ou Nationale 1 doivent obligatoirement s'engager dans la division N1.

La participation au tour automnal étant obligatoire, seules les équipes y ayant participées peuvent prétendre à une finale.

1- Qualifications

Date limite de réalisation des performances le dimanche précédant la compétition :

- Dimanche 19 Mai 2024 à Minuit.

Diffusion des équipes qualifiables le lundi précédant la compétition :

- Lundi 20 Mai 2024 sur le site LANA (onglet Engagement) et par e-mail aux adresses des clubs.

Diffusion des qualifiés : 1 jour après la parution et la confirmation des listes nationales de la finale nationale.

Equipes qualifiées :

- 16 équipes MI
- 16 équipes BE

Principe de base :

- N1 : 8 équipes
- N2 : 8 équipes

S'il y a moins de 8 équipes confirmées dans un niveau, la liste des équipes de l'autre niveau sera complétée, pour obtenir au total 16 équipes en compétition.



Un club ne pourra présenter qu'une seule équipe par catégorie (1 en U16 et 1 en U14). A noter qu'un club qualifié en finale nationale ne pourra pas présenter une équipe en finale régionale (*article 5.1 page 25 Un club peut engager plusieurs équipes dans la même division (N1 ou N2) mais seule l'une d'entre elles peut prétendre à une finale*)

2- Demande de repêchage

Pas de repêchage possible pour une compétition par équipes

3- Règlements

Le règlement sera celui de la finale nationale avec l'engagement **d'un seul athlète par épreuve et par sexe**. 1 seul relais par équipe lors des finales.

Un athlète dispute au plus un triathlon (dans le respect des triathlons autorisés) et peut participer au relais mixte.

En N1, chaque épreuve compte, alors qu'en N2 on ne retient que 3 épreuves par famille.

4- Règlements techniques des épreuves

LIVRET Règlements de compétitions CNJ/U14-U16 2023-24 (**MAJ 30 juillet 2023** Pages 24 à 30)

4.1. Concours et Courses

- Lancers et Sauts horizontaux : 4 essais par athlète.
- Hauteur et Perche : 8 essais maximum par athlète.
- Si le 8ème essai est réussi, il est accordé un seul essai à chaque hauteur supérieure jusqu'au premier échec.

Les montées de barres ne peuvent pas être établies systématiquement en fonction des tables de cotation. Elles ne suivront donc pas les cotations de la table.

- Un seul tour par épreuve de courses

4.2. Relais mixte

- La composition du relais est obligatoirement de 2 garçons et 2 filles
- L'ordre de transmission est laissé à l'initiative des équipes

5- Jeunes juges

5.1. Chaque équipe peut présenter un jeune juge, et un seul. Il doit être titulaire d'une licence FFA (compétition ou encadrement) des seules catégories Benjamins/U14 et Minimes/U16 sans qu'il soit obligatoirement de la même catégorie que son équipe.

5.2. Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe, un Jeune Juge sera crédité de :

- 5 pts pour un jeune juge non certifié ;



- 20 pts pour un jeune juge certifié départemental ;
- 30 pts pour un jeune juge certifié régional ;
- 40 pts pour un jeune juge certifié national ;

6- Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 15 Mai à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 18).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

| REGISTRE DES ÉPREUVES ÉQUIP'ATHLÉ Automne/Printemps | | | | |
|---|----------------|----------------|----|----|
| BENJAMINS U14 | | | | |
| FAMILLES | ÉPREUVES F | ÉPREUVES M | N1 | N2 |
| COURSES | 50m | 50m | 1 | 3 |
| | 50m haies | 50m haies | 1 | |
| | 1000m | 1000m | 1 | |
| | 2000m marche | 2000m marche | 1 | |
| SAUTS | Hauteur | Hauteur | 1 | 3 |
| | Perche | Perche | 1 | |
| | Longueur | Longueur | 1 | |
| | Triple saut | Triple saut | 1 | |
| LANCERS | Poids (2kg) | Poids (3kg) | 1 | 3 |
| | Disque (600g) | Disque (1kg) | 1 | |
| | Marteau (2kg) | Marteau (3kg) | 1 | |
| | Javelot (400g) | Javelot (500g) | 1 | |
| RELAIS | 4x60m MIXTE | | 1 | 1 |
| JEUNE JUGE | Jeune Juge | | 1 | 1 |
| Total Cotations U14 | | | 14 | 11 |



| REGISTRE DES ÉPREUVES ÉQUIP'ATHLÉ Automne/Printemps | | | | |
|---|----------------|-----------------|----|----|
| MINIMES U16 | | | | |
| FAMILLES | ÉPREUVES F | ÉPREUVES M | N1 | N2 |
| SPRINT - HAIES | 80m | 80m | 1 | 3 |
| | 120m | 120m | 1 | |
| | 80m haies | 100m haies | 1 | |
| | 200m haies | 200m haies | 1 | |
| DEMI - FOND MARCHÉ | 1000m | 1000m | 1 | 2 |
| | 2000m | 2000m | 1 | |
| | 3000m marche | 3000m marche | 1 | |
| SAUTS | Hauteur | Hauteur | 1 | 3 |
| | Perche | Perche | 1 | |
| | Longueur | Longueur | 1 | |
| | Triple saut | Triple saut | 1 | |
| LANCERS | Poids (3kg) | Poids (4kg) | 1 | 3 |
| | Disque (800g) | Disque (1kg250) | 1 | |
| | Marteau (3kg) | Marteau (4kg) | 1 | |
| | Javelot (500g) | Javelot (600g) | 1 | |
| RELAIS | 4x60m MIXTE | | 1 | 1 |
| JEUNE JUGE | Jeune juge | | 1 | 1 |
| Total Cotations U16 | | | 17 | 13 |



Championnat Pré-Régional Zone Sud Triathlon U16/U14

DIMANCHE 8 JUIN 2024

Stade du Pavillon Bleu Kechiloo, Saint-Jean-de-Luz (64)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale Zone Sud concerne les comités 40-47-64 et se déroule sur une journée.

2 - Conditions de participation

- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 3 Juin.
- Date limite des confirmations des triathlons en ligne sur le site LANA le Mercredi 5 Juin à 12h.
- Date limite d'engagement des épreuves du triathlon en ligne sur le site LANA avant le Jeudi 6 juin à 22h00.
- Parution des starts listes et groupe Vendredi 7 juin 2024.

Quotas :

- Benjamines U14 : 50
- Benjamins U14 : 50
- Minimes F U16 : 50
- Minimes M U16 : 50

Application du règlement triathlon pour les épreuves : 4 essais pour les concours, perche et hauteur. Elimination après 3 échecs consécutifs.

Relais engagement libre

Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A 12H A L'ADRESSE gestadm@athlelana.fr



4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi à 23h59 précédant la compétition en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 18)

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédant la compétition (après clôture des engagements).



Championnat Pré-Régional LANA Individuel U16 et Triathlon U14

SAMEDI 8 JUIN 2024

Sarlat (24)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale concerne les comités 19-23-24-87 et se déroule sur une journée.

2 - Conditions de participation

- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 3 Juin.
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à 23h59.
- Parution de la liste des engagés définitifs : le Jeudi 6 Juin ainsi que la liste des repêchés.

2.1 Championnat Pré-Régional Individuel U16 :

Quotas :

- 80m: 24 athlètes avec séries de niveaux et une finale.
- 120m et 80m/100m/200m haies : 24 athlètes finales directes de niveau.
- 1000m et 2000m : 20 athlètes.
- Concours : 18 athlètes sauf marteau et disque, 15 athlètes (4 essais). Concours classique pour sauts avec barre.

Marche et Relais : engagement libre.

Limitation à 3 épreuves + relais avec application du règlement triathlon.

2.2 Championnat Pré-Régional Triathlon U14 :

Quotas :

- Benjamines U14 : 25
- Benjamins U14 : 25

Application du règlement triathlon pour les épreuves : 4 essais pour les concours ; perche et hauteur : élimination après 3 échecs consécutifs.



Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A 12H A L'ADRESSE gestadm@athelana.fr

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à Minuit en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir Quota page 18*).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Championnat Pré-Régional LANA Individuel U16

SAMEDI 8 JUIN 2024

Saintes (17)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale concerne les comités 16-17-79-86 et se déroule sur une journée.

2 - Conditions de participation

- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 3 Juin.
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : le Jeudi 6 Juin ainsi que la liste des repêchés.

Application du règlement triathlon pour les épreuves : 4 essais pour les concours, perche et hauteur. Elimination après 3 échecs consécutifs.

- 80m et 80m/100m haies : **Quotas : 32**. Courses avec séries de niveaux et finale.
- 120 et 200m haies : **Quotas : 24**. Finales directes.
- 1000 et 2000m : **Quotas : 20**. Finales directes
- Concours : **Quotas : 18** Concours classique pour saut avec barre. (3 essais + 3 essais aux 8 meilleurs).
- Marche et Relais : engagement libre.

Interdit de doubler 80m et 120m

Limitation à 3 épreuves + relais avec application du règlement triathlon

3 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à Minuit en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir Quota page 18*).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

A RENVOYER IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A 12H A L'ADRESSE gestadm@athelana.fr

Inter-Comité U14 SAMEDI 8 JUIN 2024 Saintes (17)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale concerne les comités 16-17-79-86 et se déroule sur une journée.

2 - Conditions de participation

Appliquer le règlement national N1 de l'équipe athlé. Une performance par épreuve, garçons ou filles.

Chaque Comité constituera son équipe avec 5 athlètes maximum par épreuve. Ex : 50m : 5 garçons et 5 filles.

3 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à Minuit en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir Quota page 18).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Championnat Régionaux EPREUVES COMBINEES et Marche

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN 2023

Stade Pierre Paul Bernard, Talence (33)

1 - Présentation de l'épreuve :

Championnat régional LANA:

- Heptathlon MIF
- Octathlon MIM

2 - Conditions de participation

- Date de réalisation des performances : Dimanche 2 Juin
- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 3 Juin.
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à 23h59.
- Parution de la liste des engagés le Jedi 6 Juin au matin avec la liste des repêchés.
- Engagement libre pour le Décathlon Féminin.

Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[**CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document**](#)

**A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A
12H A L'ADRESSE gestadm@athlelana.fr**

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, la CRJ et le responsable de la compétition, l'athlète doit avoir participé en Hiver 2024 aux épreuves combinées pour la zone nord ou bien présenter des résultats sur les disciplines de l'épreuve.

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 18)

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Championnat Régionaux LANA U16

SAMEDI 22 JUIN 2024

Stade du Chalet, Saint-Junien (87)

1 - Conditions de participation

- Date de réalisation des performances : Dimanche 16 juin
- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 17 Juin.
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 19 Juin à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : le Jeudi 20 Juin ainsi que la liste des repêchés.

Quotas :

- **Concours** : **16** MIF et **16** MIM (Perfs plancher : hauteur MIF 1,35m - hauteur MIM 1,50m - perche MIF 2m - perche MIM 2,40m –marteau MIF 20m - marteau MIM 18m)
- **Courses** :
 - o 80m, 120m, 80mHaies et 100mHaies : **24** MIF et **24** MIM
 - o 200mHaies : **24** MIF et **24** MIM
 - o 1000m, 2000m : **20** MIF et **20** MIM
 - o 3000m Marche : **20** MIF et **20** MIM

AUCUN ENGAGEMENT d'officiels et d'athlètes sur place

Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A 12H A L'ADRESSE gestadm@athelana.fr

2- Règlement

3 épreuves maxi selon le règlement triathlon + relais



- Finales directes des 120m et 200mHaies : finales composées selon le mode homogène (finales de niveau).
- Interdit de doubler 80m et 120m
- Relais : engagements libres. Un athlète ne peut pas doubler relais MIF ou MIM avec le relais mixte.

Prévoir des épingles pour les courses 1000m – 2000m – 3000m Marche.
Maillot du club obligatoire.

3 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site LANA** avant le Mercredi 3 Juillet à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 18*)
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Pointes d'Or B

SAMEDI 29 JUIN 2024

Stade Colette Besson, Dax (40)

1 - Conditions de participation

- Date de réalisation des performances : Dimanche 23 juin
- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 24 Juin.
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 26 Juin à 23h59.
- Date limite de confirmation des épreuves choisies : Vendredi 28 Juin à 12h00

Cette année, les finales A étant après les finales B, les athlètes non assurés de pouvoir participer à la finale A (car qualifiables à un rang supérieur à une qualification assurée : 70- 2^{ème} année et 35 -1^{ère} année) pourront exceptionnellement participer à la finale B (cela ne concerne que quelques cas particuliers qui seront étudiés individuellement).

Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A 12H A L'ADRESSE gestadm@athlelana.fr

4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site LANA** avant le Mercredi 3 Juillet à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 18)
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



QUOTA JURY

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits :

L'inscription des jurys est obligatoire sur le site LANA avant 23h59, le mercredi précédant la compétition. Les juges s'inscrivant sur place ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration

Compte pour les quotas : Juge Niveau 2 et Jeunes Juges Régionaux

La pénalité pour un assistant non comptabilisé sera supprimée si cet assistant obtient le niveau 2 avant le 31 juillet 2024.

Le directeur de réunion pourra être amené à changer les affectations des juges pour le bon fonctionnement de la compétition.

Une pénalité de 100€ sera demandée au club par juge manquant.

Le quota de jury par club est divisé par deux (arrondi à l'entier supérieur) si le club se trouve à plus de 300km (aller-retour), entre le siège du club jusqu'au lieu de la compétition. Le trajet étant basé sur l'utilisation de Michelin ou Mappy. Pour les clubs se trouvant en entente, c'est l'adresse du siège du club maître qui sera prise en compte.

- – **Compétitions d'Épreuves Combinées**

- 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 6 athlètes : 2 officiels
- de 7 à 10 athlètes : 3 officiels
- de 11 à 15 athlètes : 4 officiels
- 16 athlètes et + : 5 officiels

- – **Compétitions d'épreuves individuelles :**

- de 4 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 13 athlètes : 2 officiels
- de 14 à 21 athlètes : 3 officiels
- _ de 22 à 36 athlètes : 4 officiels
- de 37 et plus : 5 officiels







Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE



iana@athlelana.fr



05 57 00 11 50